

Tout savoir sur France Travail

Actuellement, le projet de loi dit « *Plein emploi* », qui doit sceller la création de France Travail, n'est pas adopté. Il passera devant le Sénat entre le 10 et le 13 juillet 2023 et devant l'Assemblée Nationale au mois de septembre 2023. D'ici là, il va subir des amendements, à l'image de ceux apportés par la commission des affaires sociales du Sénat qui vient de rendre sa copie ce mercredi 28 juin 2023.

FO Pôle emploi vous propose d'en parler au bon moment, à l'heure où nous disposerons de vraies informations, en s'appuyant sur la loi après son passage devant l'Assemblée Nationale.

Date à bloquer
dans vos agendas !

FO vous invite à
une réunion d'information en Teams
le 16 octobre 2023 de 14h à 16h

Intervenant :
Natalia JOURDIN, déléguée
syndicale centrale, membre de
la délégation FO auditionnée
par le Sénat
Et la participation de Frédéric
SOUILLOT, secrétaire général

Modalités pratiques :

Cette réunion se tiendra dans le cadre des heures exceptionnelles prévues à l'article 20bis du protocole d'accord préélectoral du 10 mai 2023

Code Horoquartz : information à venir après paramétrage de l'outil

Inscrivez-vous dès maintenant par mail pour recevoir le lien Teams : syndicat.fo@pole-emploi.fr

Pour vous informer, faites confiance à un syndicat sérieux qui vous donne les bonnes informations au bon moment sans catastrophisme



Mobilisez-vous avec nous, adhérez !

<https://fo-pole-emploi.fr> Contact : syndicat.fo@pole-emploi.fr

